



Messieurs les Présidents des Fédérations d'Escrime et Maîtres d'Armes,



*L'ASPTT DIJON ESCRIME
et la ligue de Bourgogne d'escrime
ont le plaisir de vous inviter
à participer à la*

LA COUPE DU MONDE EPEE DAME JUNIOR

Le

Dimanche 14 mars 2010

**« TOURNOI DE LA VILLE DE DIJON »
PALAIS DES SPORTS**

Vous trouverez ci-joint le règlement du tournoi.

Comme chaque année, nous espérons vous retrouver nombreux à Dijon.

*Veillez agréer, Mesdames, Messieurs les Présidents, Chers Maîtres,
l'expression de nos salutations cordiales et sportives.*



ASPTT Dijon Escrime - Rue François Mitterrand – 21 850 SAINT- APOLLINAIRE

Fax : (33) 03 80 60 94 81

Email : asptt.dijon.escrime@wanadoo.fr

site : escrime-aspttdijon.com

**TOURNOI D'ESCRIME DE LA VILLE DE DIJON
ÉPREUVE DE COUPE DU MONDE
ÉPÉE DAME JUNIOR**

Dimanche 14 mars 2010

ORGANISATEURS	ASPTT DIJON ESCRIME avec la participation de la Ville de Dijon, du Conseil Régional de Bourgogne, du Conseil Général de Côte d'Or, sous l'égide de la Fédération Française d'Escrime et de la Ligue de Bourgogne d'Escrime.	
LIEU	PALAIS DES SPORTS 17 Rue Léon Mauris 21000 DIJON	
DATE	DIMANCHE 14 MARS 2010	
ET HORAIRES	Appel: 07h30 Scratch: 08h00 Compétition: 08h15	FINALES (sur podium) : 15h30 Remise des récompenses : 17h00
REGLEMENT DE L'ÉPREUVE		
Participation	L'épreuve est réservée aux escrimeuses Juniors munies de la licence FIE 2009/2010 selon les critères de sélection et d'engagement des Fédérations. Le nombre de tireuses par nation autorisées à participer à la compétition sera conforme au règlement de la FIE	
Arbitres	Les Fédérations voudront bien déléguer : 1 arbitre pour l'engagement de 5 à 9 tireurs 2 arbitres pour l'engagement de 10 tireurs et plus	
Formule	Conforme au règlement FIE Catégorie A en vigueur	
Engagements	Attention impératif ! Les engagements devront être effectués par la fédération nationale sur le site de la FIE 7 jours avant la date de la compétition Envoyer une copie avec l'indication des arbitres à ASPTT DIJON ESCRIME BP 6 21850 SAINT APOLLINAIRE France FAX & ☎ : (33) 3 80 60 94 81 – Email : asptt.dijon.escrime@wanadoo.fr	
Droits d'Engagement	Conformes au règlement FIE : 10 € par tireur	
Contrôle Antidopage	Prévu selon le règlement FIE en vigueur	
Directoire technique	Il sera composé sur place et appliquera le règlement FIE en vigueur.	
Contrôle des Armes	Un contrôle des armes aura lieu : - le samedi 13 mars de 18H30 à 19H30 à l'Hôtel IBIS Dijon Arquebuse 15 A avenue Albert 1 ^{er} - 21000 DIJON - le dimanche 14 mars de 07H00 à 08H00 sur le lieu de la compétition.	
Récompenses	Les huit finalistes seront récompensées par des lots de valeur.	
Protocole	Conformément au cahier des charges de la FIE « chaque délégation est responsable de l'hymne et du drapeau de son pays ».	

HEBERGEMENT RESTAURATION	<p>HOTEL IBIS DIJON ARQUEBUSE 15A avenue Albert 1er 21000 DIJON</p> <p>Tél : (+33) 3 80 43 01 12 Fax : (+33) 3 80 41 69 48 E-mail : H1380@accor.com</p>	<p>L'hôtel se situe en face de la sortie gare ferroviaire par le passage VINCENOT</p> <p>Tarifs : Chambre double : 70 € Petit déjeuner – buffet : inclus dans le prix de la chambre</p> <p>Taxe de séjour : 0.80 € par personne</p>
	<p>HOTEL KYRIAD DIJON GARE 7-9 rue Albert Rémy 21000 DIJON</p> <p>Tél. : (+33) 3 80 53 10 10 Fax : (+33) 3 80 53 10 38 E-mail : kyriad@kyriaddijon.com</p>	<p>L'hôtel se situe dans la rue descendante à droite en sortant de la gare (sortie principale)</p> <p>Tarifs : Chambre double : 92 € Petit déjeuner – buffet : inclus dans le prix de la chambre</p> <p>Taxe de séjour : 0.80 € par personne</p>
	<p>HOTEL KYRIAD CENTRE 22 avenue Foch 21000 DIJON</p> <p>Tél. : (33) 3 80 42 84 17 Fax : (33) 3 80 43 53 78 E-mail : kyriadcentre@kyriaddijon.com</p>	<p>L'hôtel se situe en face (à gauche) de la sortie principale</p> <p>Tarifs : Chambre double : 75 € Petit déjeuner – buffet : 8.50 € par personne</p> <p>Taxe de séjour : 0.80 € par personne</p>
	<p>ATTENTION</p> <p>Réservez très rapidement votre hôtel</p> <p>Une exposition FLORISSIMO se déroule à Dijon ce week-end là et certains hôtels sont déjà complets.</p> <p>Pendant la compétition, restauration possible sur le lieu de la compétition</p> <p>Buffet officiel Les chefs de délégation sont invités par l'ASPTT DIJON ESCRIME au buffet officiel le dimanche midi. Veuillez-nous confirmer votre participation sur le formulaire de réservation.</p>	
ACCUEIL - TRANSPORTS	<p>Un accueil en gare ou à l'Aéroport de DIJON-LONGVIC peut être organisé sur demande des Fédérations en précisant le lieu, le jour et l'heure d'arrivée.</p> <p>Contactez l'organisateur (adresse ci-dessous).</p> <p>Une navette sera mise à disposition le dimanche matin uniquement entre les 3 hôtels ci-dessus et le Palais des Sports à 07H00.</p>	
RENSEIGNEMENTS	<p>ASPTT DIJON ESCRIME</p> <p>☎ & FAX : (33) 3 80 60 94 81</p> <p>Site : escrime-aspttdijon.com</p> <p>E.mail : asptt.dijon.escrime@wanadoo.fr</p>	

DIMANCHE 14 MARS 2010
AU PALAIS DES SPORTS (17 rue Léon Mauris) A DIJON

ENGAGEMENT DE PARTICIPATION NOMINATIF
A faire par la fédération nationale sur le site de la FIE

☞ AU PLUS TARD 7 jours avant la compétition

✉ A adresser à **ASPTT DIJON ESCRIME**
B.P. 6 - 21850 SAINT APOLLINAIRE - FRANCE
☎ & Fax : (33).3.80.60.94.81 - E mail : asptt.dijon.escrime@wanadoo.fr

✍ NOTE IMPORTANTE pour la bonne rédaction de ce document :

- ⇒ Le **nom** de famille sera écrit en **MAJUSCULES**, le **prénom** en **minuscules**
- ⇒ Signaler la présence éventuelle du Président de votre Fédération Nationale en précisant son nom et prénom.

FEDERATION

E-mail, adresse et numéro de téléphone :

.....

CHEF DE DELEGATION *

NOM	Prénom	Fonction Fédérale

* *participera au buffet officiel le dimanche 14 mars* *OUI* *NON*

ARBITRES

NOM	Prénom

ENTRAINEURS

ACCOMPAGNATEURS
